

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

*L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 15 juin 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 26*

*Nombre de votants : 37*

## PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Patricia NOGUET, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

## ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Emmanuel LAUSSINOTTE, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

## ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER, Yves LEMONNIER, pouvoir à Claude BENOIST, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE, Chhun-Na LENGART, pouvoir à Michel MARESCOT, David MULLER, pouvoir à Patrice ROBERT, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO, Didier PAPELOUX, pouvoir à Véronique BOURNE, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

## **DELIBERATION N°D090\_230623**

**STADE DU COMMANDANT HÉBERT  
RÉALISATION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME  
Marchés à procédure adaptée de travaux  
Autorisation**

Il est rappelé que le Conseil Communautaire a autorisé, le 4 février 2023, le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée comportant deux lots concernant les travaux de réalisation d'une piste d'athlétisme au sein du stade du Commandant Hébert à Deauville.

L'avis d'appel à la concurrence a été envoyé le 31 mars 2023 au Journal d'Annonces Légales BOAMP et sur la plate-forme dématérialisée, avec une remise des offres fixée au 3 mai 2023 à 15h00.

La Commission d'Attribution des Marchés s'est réunie le 31 mai 2023 afin de prendre connaissance de l'analyse des 7 offres reçues dans les délais, présentée par le bureau OSMOSE Ingénierie, maître d'œuvre de l'opération.

Après avis favorable de ses membres, la Commission d'Attribution des Marchés a décidé de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

- Lot 1 : Infrastructures sportives : Groupement conjoint non solidaire EIFFAGE ROUTE IDFCO (mandataire) / SPARFEL NORMANDIE IDF / FIELDTURF TARKETT, sis ZI de Touques, BP 81200 à DEAUVILLE (14800), pour un montant de 2 230 972,60 € HT, offre de base + options n°3, 4 et 5,
- Lot 2 : Éclairages sportifs : l'entreprise LACIS, sise 3A rue de la Scierie à GRAND-COURONNE (76530) pour un montant de 279 029,30 € HT, offre de base + option n°1.

Le montant total des marchés s'élève à 2 510 001,90 € HT (Deux millions cinq cent dix mille un Euros et quatre-vingt-dix centimes), soit 3 012 002,28 € TTC (Trois millions douze mille deux Euros et vingt-huit centimes).

Après avis favorable du Bureau en date du 9 juin 2023, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- autoriser la passation des deux marchés de travaux avec lesdites entreprises,
- habiliter son président, ou le Vice-Président le représentant, à signer les marchés à intervenir, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** la passation des marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

- pour le lot n°1 : Groupement conjoint non solidaire EIFFAGE ROUTE IDFCO (mandataire) / SPARFEL NORMANDIE IDF / FIELDTURF TARKETT, sis ZI de Touques, BP 81200 à DEAUVILLE (14800), offre de base + options n°3, 4 et 5,
- pour le lot n°2 : Entreprise LACIS, sise 3A rue de la Scierie à GRAND-COURONNE (76530), offre de base + option n°1.

**HABILITE** son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer les marchés à intervenir, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville